

Thomas HIRSCH
Postdoctorant HASTEC - Archives nationales

L'État et la restructuration du monde savant

Archives des sciences humaines en France, entre CNRS et départements ministériels

(1944-1958)

Résumé

Comment les « sciences humaines », selon l'expression qu'institutionnalise et pérennise le Comité National pour la Recherche Scientifique dès 1944, sont-elles devenues, de spécialités universitaires des sciences d'État ? Selon quelles modalités, par quels acteurs, à partir de quels argumentaires et avec quelles incidences sur les manières de faire de la recherche, la connaissance des hommes et des sociétés a-t-elle pu être investie d'une portée sociale et politique ? Entre les premières décennies du XX^e siècle, période constituée comme celle des « fondateurs » sur le plan théorique, et les décennies 1960-1970, qui, à la faveur de la première massification universitaire, constituent le moment d'institutionnalisation dans l'enseignement supérieur d'un système de « disciplines », les années 1944-1958, celles de la IV^e République, apparaissent comme un pivot de l'histoire sociale des sciences humaines.

Seulement ce pivot ne peut être saisi depuis une seule analyse externe des productions scientifiques, pas plus que depuis des histoires disciplinaires structurées de manière téléologique. Il suppose de se placer au niveau de la production sociale et politique des sciences que permettent seules d'appréhender les archives institutionnelles de la recherche : archives du CNRS, archives des ministères, des laboratoires et des établissements interrogées de manière croisée, en lien aussi avec des fonds d'archives privées. Quelle histoire ces archives – donnant à voir une littérature grise entre les productions scientifiques et les papiers de chercheurs – permettent-elles d'appréhender ? L'objet de l'enquête commande un dispositif de recherche original dont le centre serait placé au sein même des Archives nationales : il ne s'agit pas tant, en effet, d'interroger certains fonds d'archives choisis à partir d'un questionnaire préétabli que de partir des archives elles-mêmes dans leur diversité, afin de

constituer un inventaire permettant de questionner la reconstruction du monde savant sous forme d'un système des disciplines.

L'État, acteur de l'histoire des « sciences humaines »

Dans le « Plan sommaire des recherches en sciences humaines » qu'il soumet à la direction du CNRS en mars 1945, le linguiste Marcel Cohen porte l'accent sur les applications pratiques de l'étude scientifique du présent¹. Anthropologie et démographie : « eugénie, migrations dirigées, expériences sociales diverses »². Psychologie : « psychotechnique, orientation professionnelle, organisation du travail ». Linguistique : « apprentissage rationnel des langues, politique des nationalités en relation avec les langues, constitution d'écritures pour les langues non écrites ; passage de certains système d'écritures à d'autres ; choix d'une langue littéraire pour certains pays ; gouvernement d'une partie du lexique ». Ethnographie et géographie humaine : « l'ethnologue conseiller de gouvernement pour les populations arriérées ». Droit : « constitution de nouveaux codes ». Économie, enfin : « mesures administratives soit de détail, soit d'ensemble ».

Si elle peut sembler dénoter chez le militant communiste, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des langues orientales et à l'Institut d'ethnologie dès sa création en 1925, qui occupa en outre brièvement le poste de secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique après sa prise de possession par le Front national universitaire le 20 août 1944, le rêve d'une démocratie proprement « scientifique », – et si elle fait assurément la part belle à la linguistique, qu'il représente dans la commission d'attribution des bourses –, sa note prospective n'en révèle pas moins un des enjeux centraux du processus d'étatisation des sciences humaines : l'organisation de la recherche scientifique par l'État ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur les incidences sociales et politiques de la recherche. « Tout politique de la science » soulignait ainsi Jean-François Picard dans *La République des savants*, premières synthèses sur l'histoire du CNRS, « procède peu ou prou d'une logique issue de la recherche appliquée »³.

Il ne s'agit pas pour autant de poser une équivalence de principe entre étatisation et mise au service de l'État, mais bien plutôt de questionner l'espace ouvert – et les tensions – entre ces deux pôles. Par quels argumentaires les sciences humaines légitiment-elles leur statut nouveau

¹ Marcel Cohen, « Plan sommaire des recherches en sciences humaines », document dactylographié (10 pages) daté de mars 1945 : Archives nationales, 19800284, cartons 205-206.

² Sur la démographie comme science d'État, l'INED et l'eugénisme, voir : Rémi Lenoir, « Savoirs et science d'État : généalogie et démographie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 133, p. 96-97 ; Paul-André Rosental, *L'Intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, 2003 ; Paul-André Rosental, *Destins de l'eugénisme*, Paris, Le Seuil, 2016.

³ Jean-François Picard (avec la collaboration de Gérard Darmon et Elisabeth Pradoura), *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990, p. 30.

de sciences directement financées par l'État ? Comment se réorganisent-elles à l'occasion de cette transformation ? Dans quelles conditions se mettent-elles effectivement au service de l'État ? Quels sont les résultats de cette collaboration – avec le ministère du Travail par exemple, ou dans le cadre du Commissariat général au Plan ? Les années 1944-1958, de la Libération à la V^e République et à la Direction générale scientifique et technique – dont la création est souvent présentée comme une césure en matière de politique scientifique – constituent à cet égard un moment charnière. En amont de la massification universitaire qui va permettre leur développement, la refondation du CNRS occasionne en effet une institutionnalisation de « disciplines » qui n'étaient jusque-là que des spécialités universitaires ou para-universitaires. Avec la création progressive du métier de « chercheur », c'est tout un système d'organisation du monde savant en disciplines qui se met en place, lequel va durablement structurer la manière de faire des sciences humaines en France.

Or, si les incidences des financements des sciences de l'homme par les fondations philanthropiques ont fait l'objet de plusieurs travaux⁴, si la place accordée aux sciences sociales par le Bureau International du Travail dans l'entre-deux-guerres a récemment été au centre d'enquêtes historiennes⁵, si l'histoire du CNRS, depuis la commission instaurée à l'occasion du cinquantenaire de l'institution jusqu'à la récente synthèse de Denis Guthleben s'est considérablement développée, accumulant réflexions et matériaux⁶ – dans une histoire qui reflète toutefois logiquement la prévalence des sciences exactes dans le fonctionnement de l'institution⁷ – ce moment et cette interaction entre État et sciences humaines a été peu

⁴ Voir en particulier : Brigitte Mazon, *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales. Le rôle du mécénat américain (1920-1960)*, Paris, Éditions du Cerf, 1988 ; Ludovic Tournès, *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

⁵ Voir le dossier « Albert Thomas, société mondiale et internationalisme » des *Cahiers de l'IRICE* (n°2, 2008), ainsi que les articles issus de la thèse de Marine Dhermy-Mairal : « Durkheimisme scientifique et durkheimisme d'action », *Revue française de sociologie*, vol. 56, n°4, 2015, p. 673-696 ; « Du danger des enquêtes savantes. Faire œuvre de science dans l'entre-deux-guerres au Bureau international du travail », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°62-4, 2015, p. 7-32.

⁶ Voir, outre les *Cahiers pour l'histoire du CNRS* (1988-1990) et la *Revue pour l'histoire du CNRS* (1999-2010) : Denis Guthleben, *Histoire du CNRS de 1939 à nos jours* [2009], Paris, Armand Colin, 2013 ; Catherine Nicault, Virginie Durant (dir.), *Histoire documentaire du CNRS. Tome 1 : Années 1930-1950*, Paris, CNRS Éditions, 2005 ; Catherine Nicault, Virginie Durant, *Histoire documentaire du CNRS. Tome 2. Années 1950-1980*, Paris, CNRS Éditions, 2006 ; ainsi que Alan Chatriot, Vincent Duclert (dir.), *Le Gouvernement de la recherche (1955-1969)*, La Découverte, 2006.

⁷ Ainsi Michel Lejeune, revenant sur son expérience de directeur des sciences humaines au CNRS entre 1955 et 1963, affirmait-il : « Le CNRS a été fabriqué pour les sciences exactes. Que les sciences humaines y aient eu accès, c'est parfait. Mais il y a des gens qui ont longtemps pensé que les sciences humaines avaient – si peu que ce soit – parasité le CNRS. Résultat, on a toujours regardé le Centre avec les lunettes de sciences exactes. Du point de vue des structures, du point de vue du fonctionnement, tout a été imaginé en fonction des facultés de sciences. C'est le modèle de la recherche en sciences physiques et naturelles qui servent de cadre » (« Entretien avec Michel Lejeune (P.-E. Mounier Kuhn, É. Pradoura, le 11 juin 1986) » : <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/lejeune.html>).

étudiée, et, lorsqu'elle l'a été, seulement par étude de cas (ainsi de l'enquête, révélatrice du potentiel heuristique de la démarche, de Lucie Tanguy sur la sociologie du travail⁸).

Sans doute cela tient-il en partie au fait que l'histoire des sciences de l'homme demeure dominée, pour ce qui concerne le XX^e siècle, par une histoire disciplinaire qui tend à tenir pour stable (ou à projeter rétrospectivement dans le passé) les projets scientifiques constitutifs des « disciplines », et à ne porter que peu d'attention à leurs modalités d'existence concrètes. Sans doute cela tient-il aussi à une difficulté liée aux sources permettant d'envisager et d'écrire une telle histoire. De fait, une telle enquête suppose une mobilité entre archives du CNRS, archives de laboratoires de recherche, archives ministérielles et archives privées. C'est pourquoi le présent projet se trouve localisé, selon un dispositif original, au sein même des Archives nationales, seul lieu qui permette la mobilité et les croisements nécessaires.

Une histoire sociale et politique des sciences de l'homme

Ce projet se situe dans le prolongement et au point d'intersection entre deux recherches menées précédemment. D'un côté, il participe, à la suite d'une thèse consacrée à la notion de temps social dans les sciences de l'homme en France entre 1901 et 1945, de l'entreprise d'une histoire croisée des sciences humaines. Il s'agissait alors, en suivant le parcours – entre philosophie, sociologie, psychologie, ethnologie et histoire – des conceptions sociologiques du temps, c'est-à-dire des différentes formulations de l'idée selon laquelle les représentations varient en fonction des sociétés ou des groupes sociaux auxquels les individus appartiennent, de rendre compte des effets d'une longue « crise du progrès » et de la manière dont le « social » est devenu un mode d'intelligibilité privilégié des sciences de l'homme⁹. Attentive aux modes d'organisation du monde savant, la démarche mettait en évidence que seules la philosophie et l'histoire constituaient alors, à proprement parler, des « disciplines » et que se multipliaient plutôt des projets scientifiques globalisant : en fait d'un système de disciplines articulées les unes aux autres, le champ des sciences de l'homme est traversé dans les premières décennies du XX^e siècle, par des projets totalisant visant chacun à établir « la » science de l'homme – il en va ainsi, au premier chef, de la sociologie durkheimienne¹⁰, mais aussi de la psychologie (telle que la thématisent Ignace Meyerson ou Charles Blondel notamment), de l'ethnologie théorisée et organisée par Paul Rivet, ou encore de l'histoire « rénovée » qu'entendent incarner Lucien Febvre et Marc Bloch.

⁸ Lucie Tanguy, « Retour sur l'histoire de la sociologie du travail en France : place et rôle de l'Institut des sciences sociales du travail », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°4, 2008, p. 723-761 ; et *La Sociologie du travail en France. Enquête sur le travail des sociologues, 1950-1990*, Paris, La Découverte, 2011.

⁹ Thomas Hirsch, *Le temps social. Conceptions sociologiques du temps et représentations de l'histoire dans les sciences de l'homme en France (1901-1945)*, thèse de doctorat d'histoire, École des hautes études en sciences sociales, 2014 (à paraître aux Éditions de l'EHESS).

¹⁰ D'où l'intérêt porté à un texte comme le cours de *Psychologie collective* de Maurice Halbwachs (Paris, Flammarion, 2015), donnant à voir cette superposition entre projets scientifiques concurrents.

De l'autre, il prend aussi la suite d'un post-doctorat, au sein du LabEx Tepsis, consacré à une figure demeurant marginale dans la thèse, à savoir le sociologue Célestin Bouglé. La spécificité de ce dernier, professeur d'économie sociale à la Sorbonne, directeur durant tout l'entre-deux-guerres du Centre d'études sociologiques, journaliste pendant plus de trente ans pour *La Dépêche*, figure reconnue du parti radical-socialiste et candidat malheureux à la députation à de multiples reprises, tient à ce qu'il est le « sociologue » (comme il se définissait lui-même) qui a, de la manière la plus conséquente, théorisé et éprouvé par ses engagements la sociologie comme une science non seulement *de la société* mais *pour* la société. Le parcours et les écrits de ce savant polygraphe permettent ainsi de mettre en lumière, par delà le domaine propre des sciences de l'homme, la manière dont le savoir peut être investi sur le plan proprement politique¹¹.

Le présent projet, qui noue les fils de la structuration du monde savant et des investissements politiques des savoirs, opère toutefois un déplacement chronologique significatif : il s'agit de se placer après ces décennies investies comme fondatrice sur le plan théorique, pour interroger la manière dont s'opère, en interaction avec le politique, une restructuration des sciences de l'homme.

Une science pour la société ?

Il serait toutefois illusoire de prétendre écrire cette histoire en un an, aussi ce projet s'assigne-t-il deux objectifs complémentaires. Le premier, à plus large spectre, serait la constitution, à partir d'un travail d'identification et d'inventaire croisé, d'une base de référence sur les archives des sciences humaines, aux Archives Nationales, entre 1944 et 1958. À cet outil « positif », mis à la disposition des autres chercheurs afin de faciliter de nouvelles enquêtes, s'ajouterait une étude plus spécifique – en vue d'une publication – d'un cas particulier mais significatif : celui de la sociologie.

Dans l'énumération citée plus haut de Marcel Cohen, l'absence de la science instituée en France par Durkheim au tournant du XX^e siècle pourrait, à bon droit, surprendre. C'est qu'elle n'apparaît sous la plume de l'ancien collaborateur de la deuxième série de *L'Année sociologique*, membre de l'Institut français de sociologie, que dans le dernier volet de sa note consacré à la recherche des « lois générales ». Il se montre en cela fidèle à la définition durkheimienne d'une sociologie comme science totale des sociétés, recouvrant philosophie, histoire, psychologie, économie et ethnologie, dont la finalité serait de permettre une gouvernance rationnelle des sociétés. Quelques mois plus tard, lors du premier comité directeur des sciences humaines du CNRS dont la trace ait été conservée, le 28 juillet 1945,

¹¹ Un premier texte, destiné à la revue *Études sociales*, tirant parti du corpus des écrits savants et journalistiques de Célestin Bouglé, est en cours de rédaction.

l'assemblée, en présence notamment de Gabriel Le Bras, Henri Lévy-Bruhl et Albert Bayet déplore l'état déplorable d'une science dans laquelle la France a joué le premier rôle¹², rappelle sa portée – « La sociologie est une science essentiellement politique », souligne Paul Rivet, « qui peut à chaque instant intervenir dans les grandes questions que nous avons à étudier » (la rédaction du traité de paix, la dénazification de l'Allemagne notamment) – et émet comme premier vœu collectif le souhait d'encourager au plus vite une réorganisation et un développement de la sociologie¹³. Ce vœu se traduira quelques mois plus tard par la création du Centre d'études sociologiques¹⁴.

À l'autre bout du spectre, en 1958, une licence de sociologie est créée dans l'université française. Ce que l'on entend par « sociologie » a toutefois été radicalement transformé : de science totale des sociétés, science de synthèse des « sciences humaines », elle est devenue pour l'essentiel une science empirique des sociétés industrielles dont les divisions épousent celles de la société française d'après-guerre (sociologie du travail, sociologie urbaine, sociologie rurale, etc.) et qui a vocation à accompagner ou éclairer l'action publique dans le processus de modernisation du pays. Plus que pour les autres savoirs sans doute, se joue ainsi entre les deux dates retenues, à la faveur de l'étatisation de la sociologie – qui est, de l'aveu de beaucoup, une des principales sciences à profiter de l'organisation de la recherche – une refonte de son projet comme de ses méthodes. C'est cette transformation qu'il s'agirait d'interroger à partir des archives institutionnelles de la recherche, croisée avec des archives privées¹⁵, des témoignages rétrospectifs et les productions intellectuelles des « sociologues ».

¹² Aux disparitions de Paul Fauconnet (1938), Lucien Lévy-Bruhl (1939), Célestin Bouglé (1940), Marcel Granet (1940), Maurice Halbwachs (1945), et au retrait de Marcel Mauss, s'ajoutent en effet, la suppression par Vichy de la chaire de sociologie de la Sorbonne, du certificat de « Morale et sociologie » de la licence de lettres, ainsi que du Centre de documentation sociale de l'ENS, seule « pépinière » sociologique dans l'entre-deux-guerres.

¹³ « Comité directeur des sciences humaines du 28 juillet 1945 », document dactylographié (38 p.) : Archives nationales, 19800284, cartons 205-206.

¹⁴ Dont la création est pourtant souvent rapportée au seul activisme de son premier directeur, Georges Gurvitch. Pour de premières approches du CES au travers de ses archives : Johan Heilbron, « Pionniers par défaut ? Les débuts de la recherche au Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, vol. 32, n°3, 1991, p. 365-379 ; Jean-Christophe Marcel, « Le déploiement de la recherche au Centre d'études sociologiques (1945-1960) », *Revue pour l'histoire du CNRS*, n°13, 2005.

¹⁵ Ainsi par exemple des archives de Georges Gurvitch et de Gabriel Le Bras, fonds récemment donnés à l'EHESS et déposés aux Archives nationales (en cours de classement pour le Fonds Le Bras).